

Deux
procès :

Francine
RAPINÉ

et

Henri
GENESTE

LA VÉRITÉ

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE (TROTSKYSTE)

REDACTION ADMINISTRATION :
5, Rue de Charonne, PARIS (XI^e). Tél. : ROQ. 69-52



SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE

ABONNEMENTS : 1 an : 1.200 F ; 6 mois : 600 F ; 3 mois : 350 F
Etranger : 1 an : 1.500 F
C.C.P. Société de Presse, Edition et Librairie 6032-01 Paris

A huit jours d'intervalle, un fraiseur de 28 ans, une étudiante de 21 ans ont comparu devant les tribunaux correctionnels. Tous 2 étaient venus en aide à des militants nationalistes algériens. Tous deux avaient agi par fidélité à un idéal de fraternité des peuples, sans tirer le moindre profit personnel de leurs actions.

L'étudiante Francine Rapiné, entrée en contact avec des étudiants algériens appartenant au F.L.N., en vint à estimer que leur cause était juste. Elle résolut de les aider. Elle dactylographa des tracts, transmit des consignes, aida des responsables à se soustraire à la police (1). Ce qui l'amena, le 6 mars dernier, devant le tribunal correctionnel de Besançon. Le procureur requit quatre ans de prison contre la jeune étudiante, parlant à son propos de « service conscient de la cause ennemie », donc de « trahison ».

L'ouvrier Henri Geneste, entré en contact avec des ouvriers algériens appartenant au M.N.A., en vint à conclure que le combat du parti de Messali Hadj pour la liberté et l'indépendance du peuple algérien était juste et légitime. Il leur offrit son aide ; et, pendant plusieurs

LA VÉRITÉ.
(Suite page 3).

IL Y A DEUX ANS...

Duclos votait avec Bidault et Pinay les pouvoirs spéciaux à Lacoste

La création de camps de concentration en Algérie est légale. Ainsi vient de statuer l'assemblée plénière du Conseil d'Etat, qui a rejeté la requête formulée par M. Zaquin, demeurant à Blida, contre un jugement du tribunal administratif de Constantine en date du 26 juin 1957, qui confirmait un arrêté du préfet de Bône l'assignant à résider au « camp d'hébergement » de Djarf.

Sur quelles bases légales se fonde la décision de la « haute assemblée », toujours prête à voler au secours de l'état bourgeois ? Sur la loi du 16 mars 1956, qui prévoit « que le gouvernement disposera en Algérie des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute mesure exceptionnelle commandée par les circonstances en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire ».

La décision du Conseil d'Etat ne prête à aucune équivoque : c'est la loi du 11 mars 1956 — c'est la sinistre loi des pouvoirs spéciaux qui a permis l'introduction du régime concentrationnaire en Algérie — comme le développement inouï des exactions de toutes sortes si étonnamment dénoncées aujourd'hui par ceux-là même qui ont voté cette loi. C'est de ce vote que date l'acceptation entière, par le gouvernement du « Front républicain » Mollet-Mendès, de la politique de guerre totale contre le peuple algérien voulue par la réaction

colonialiste, et si solennellement dénoncée par les membres de ce gouvernement, comme par les députés du P.C.F., moins de 3 mois auparavant, au cours de la campagne électorale préparatoire aux élections du 2 janvier 1956. Le 11 mars 1956, l'Union Sacrée pour la guerre totale en Algérie, de Duclos à Bidault, Pinay et Reynaud, se réalisait au Palais-Bourbon.

Pourtant, les avertissements n'avaient pas manqué à ces Messieurs les parlementaires. Ils avaient sous les yeux, au moment d'émettre leur vote fatal, la lettre que leur avait adressé le 8 mars le Comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre, en Afrique du Nord. Celui-ci, réuni en assemblée générale le 10 mars :

« adjurait « le gouvernement de Front Républicain de renoncer à son projet actuel de pouvoirs spéciaux ; ceux-ci n'envisagent nullement la négociation ; ils signifient donc l'aggravation de la guerre ; rappelaient que le 2 janvier le peuple français a voté dans sa majorité

Gaillard continue...

LENTEMENT, mais de façon inévitable, les conséquences de Sakiet se développent. La France ne peut plus échapper à un règlement du problème nord-africain, règlement où elle risque de perdre ses dernières positions coloniales, règlement qui ne peut que provoquer une grave crise politique...

Divisées et impuissantes, les couches dirigeantes du pays cherchent désespérément un « Sauveur Suprême ». Il leur faut quel'un ou « quelque chose » qui puisse servir d'arbitre et de garantie, qui puisse couvrir d'une autorité incontestée une politique de négociations qui ne serait autrement qu'une « capitulation ».

La bourgeoisie française ne possède guère de grands hommes politiques, et il n'est pas étonnant qu'elle se tourne avec un ensemble touchant vers le Général de Gaulle, l'homme qui sauva l'Empire et l'Etat en 1949-45.

Naturellement, ces appels adressés de tous côtés au Général ne règlent rien. Ne serait-ce que parce que de Gaulle, devant la gravité de la situation préfère demeurer dans l'expectative, ce qui, d'ailleurs, est

tout à l'honneur de son sens politique. De plus, chacun, pour l'instant, de Soustelle aux rédacteurs de « l'Express », supposent un de Gaulle qui corresponde à leur politique. Si un gouvernement « fort » s'instaure, il devra « agir », et sa première décision signifiera la fin de l'unité qu'aurait suscitée sa formation. Certes, un pareil gouvernement pourrait imposer silence aux « ultras », imposer une négocia-

F. FORGUE.
(Suite page 2).

LA GRÈVE DES CHEMINOTS : un échec pour les chefs syndicaux, complices du gouvernement

UN seul syndicat qui ne joue pas le jeu — le jeu des discussions paisibles et calfeutrées avec la direction, sur les bases fixées par le gouvernement, et en évitant soigneusement de sortir du cadre fixé au préalable par celui-ci — et voilà les trains qui s'arrêtent dans la France entière pour 24 heures. Et pourtant, le syndicat autonome des « roulants » de la S.N.C.F. n'est qu'un petit syndicat, et ses revendications étaient plus que modérées — mais il les prenait au sérieux, et il a estimé que son devoir était de défendre les revendications voulues par ses adhérents, et non de s'entendre avec la direction pour gérer paisiblement en commun la S.N.C.F. — le rôle des syndicats, dans cette « congestion », consistant à garantir la paix sociale).

Une attitude aussi surprenante, aussi inhabituelle de nos jours de la part d'un syndicat — pourtant, défendre ses adhérents, est-ce que cela n'est pas, en principe, la raison d'être d'un syndicat ? — a eu des conséquences à longue portée. Notre correspondant cheminot rend compte, par ailleurs, de façon détaillée, de l'origine et du développement de la grève. La presse a généralement minimisé sa signification. Rien n'a été négligé pour donner l'impression qu'il ne s'agissait que d'un incident. Une grève de 24 heures comme il y en a déjà eu d'autres, après laquelle tout continue comme par le passé. Pourtant, en coulisse, le gouvernement, qui craignait la généralisation, s'empressait d'accorder des satisfactions à d'autres catégories des services publics ou de la fonction publique... Il n'est d'autre part nullement certain qu'une grève à caractère de grande manœuvre, organisée par les trois « grands » syndicats, F.O., C.G.T., C.F.T.C., comme les précédentes, aurait eu le même succès. Les diriger d'aucune sorte de grève.

Les conditions de travail particulièrement pénibles qui sont à l'heure actuelle celles des cheminots sont exposées par notre correspondant.

Rappelons seulement ici qu'en 1937, les cheminots bénéficiaient des 40 heures, alors qu'à l'heure actuelle, leurs heures supplémentaires ne sont majorées qu'au delà de la 48^{ème}. C'est précisément le retour graduel aux conditions de travail de 1937 que revendiquait le syndicat autonome des agents de conduite — nous disons bien, agents de ces syndicats, attentifs à préserver la « paix sociale », ne voulaient d'ailleurs entendre par GRADUEL ; voilà bien une reven-

dication « réformatrice » au sens propre du terme ! Seulement, il se trouve que ceux qui la présentaient la prenaient au sérieux et que, lorsque le représentant de la direction, à la commission du statut refusa catégoriquement d'en discuter, les représentants des autonomes « roulants » n'acceptèrent pas de jouer le jeu. A la consécration des autres syndicats, ils refusèrent de poursuivre la discussion, qui portait sur des aménagements de détail du régime actuel.

Cela leur valut d'abord une violente attaque de « l'Humanité ». Mais, quelques jours plus tard, Fernand LAURENT, dans les colonnes du « Populaire » pouvait ironiser sur l'attitude de la C.G.T., contrainte de se rallier, par crainte d'être débordée, à l'ordre de grève lancé par les autonomes, alors qu'au fond elle demeurait, comme F.O., hostile à la grève.

Le succès de la grève des cheminots a confirmé les leçons de la manifestation des fonctionnaires qui, le 20 décembre, voulant, malgré leurs dirigeants, aller au Palais-Bourbon : la volonté des travailleurs de se battre est plus grande que jamais. Dès qu'une occasion lui en est donnée, elle se manifeste. Par une action générale de toutes les corporations, par des manifestations de masse, ils veulent imposer leurs revendications, assurer une revalorisation massive, égale pour tous, de leur pouvoir d'achat. Mais ils se méfient comme de la peste de leurs dirigeants. Ils veulent contrôler eux-mêmes leurs mouvements, s'assurer qu'ils se dérouleront comme ils l'entendent, avec les revendications et les moyens d'action qu'ils choisiront eux-mêmes.

R. M.

VARSOVIE :

KLOSIEWICZ EXCLU DU COMITÉ CENTRAL

LE CC du Parti Ouvrier Unifié Polonais vient d'exclure Wiktor KLOSIEWICZ de son sein. Ainsi se consolide la main-mise de Gomulka et de ses amis sur l'appareil, par l'élimination du plus irréductible des stalinien du groupe dit de Natolin.

LE PROGRAMME ECONOMIQUE
C'est JEDRYCHOWSKI qui avait présenté le rapport devant le CC sur les questions économiques. Il y préconisait un certain nombre de mesures draconniennes, en particulier des compressions importantes de personnel dans les usines et les administrations et l'interdiction du cumul d'un salaire avec une pension.

Ces mesures sont impopulaires et la hausse (de 150 à 500 zlotys) des pensions des vieux travailleurs est destinée à en atténuer partiellement les effets pour les nombreux travailleurs à qui ce cumul était indispensable pour vivre. Rien — que des promesses de reclassement — ne viendra compenser en revanche le licenciement des travailleurs « en surnombre ».

Jedrychowski a justifié ces mesures en rejetant la responsabilité de la triste situation économique de la Pologne sur la centralisation bureaucratique de l'ère stalinienne. Il a prôné la décentralisation de l'économie comme remède et cité le cas d'une usine écrivant, avant octobre, au CC, pour obtenir qu'un membre de cet organisme se déplace pour faire remplacer les vitres manquantes aux fenêtres

et garnir d'eau les radiateurs...

L'ATTAQUE de KLOSIEWICZ
Klosiewicz, vice-ministre du travail, dirigeant des syndicats avant octobre, est un stalinien « dur », la bête noire des révolutionnaires. C'est lui que Godzik, secrétaire de Zeran, avait traité de « chancre » et de « tumeur cancéreuse », lui dont les ouvriers de Zeran avaient saboté la voiture, lui que les travailleurs chassèrent de la direction des syndicats en novembre, en dévotant publiquement le scandale de ses privilèges de bureaucrate.

Au CC d'octobre 1956, il s'était encore distingué par ses attaques contre les animateurs de la révolution, contre Godzik, Stassewki et les jeunes de Po Prostu. Sa nomination comme vice-ministre du travail par Gomulka en février avait soulevé les protestations de Lasota et des travailleurs de Varsovie en particulier. A chaque CC, il avait lancé des attaques contre Gomulka, lui reprochant, tantôt sa politique agraire, tantôt sa « faiblesse » à l'égard des conseils ouvriers.

Pour lui, l'occasion était bonne d'exploiter le mécontentement ouvrier pour tenter de redorer le blason des durs des nostalgiques de l'époque de Staline. Il a critiqué le rapport de Jedrychowski et les mesures économiques dont les ouvriers font les frais, réaffirmé l'attachement inconditionnel au Kremlin et critiqué l'attitude de Gomulka à la Conférence des P.C. de Moscou. Il a une fois de plus dénoncé l'indulgence de Gomulka qui a laissé selon lui dans le Parti le « gros gibier » des révisionnistes.

Sur les 75 membres du CC, 5 ont voté avec lui contre le rapport de Jedrychowski, contre son expulsion du CC et le blâme proposé contre lui par Gomulka.

LE SENS DE L'OPERATION
« Klosiewicz chassé du Comité Central » — La nouvelle aurait réjoui, il y a 18 mois ou un an, les travailleurs et les jeunes révolutionnaires. Elle aurait été l'annonce de leur victoire. Mais c'est contre leur volonté que Klosiewicz était rentré au gouvernement, et cela a signifié pour eux une défaite grave.

Son exclusion aujourd'hui n'a pas le même sens. Klosiewicz est chassé pour avoir fait de la « démagogie » avec les travailleurs. C'est donc qu'un Klosiewicz peut, 18 mois après octobre, se donner des allures de défenseur de la classe ouvrière ?

Il ne manquera pas de bons apôtres pour clamer la victoire de Gomulka sur les bureaucraties. Pourtant Klosiewicz n'est l'incarnation que de cette partie de l'appareil — la minorité — qui est restée fidèle aux méthodes du temps de Staline. Gomulka exclut Klosiewicz ? Certes, Krouchtchev a bien exclu Molotov... Cela ne l'a pas empêché d'écarter la Révolution Hongroise dans le sang.

L'exclusion de Klosiewicz ne rend pas la parole à Po Prostu. Elle signifie que Gomulka contrôle mieux l'appareil, certes, mais aussi que c'est bien aujourd'hui Gomulka l'homme de l'appareil — celui que Moscou appuie — Quand le Kremlin l'exigeait, Gomulka maintenait Klosiewicz contre les masses. Aujourd'hui que le Kremlin le permet, Gomulka chasse Klosiewicz mais ce n'est pas pour satisfaire les masses ou pour céder à leur pression. Elles n'ont d'ailleurs rien à attendre ni de l'un ni de l'autre.

P. BRABANT
La semaine prochaine, notre camarade Pierre Brabant répondra à Marcel Péju qui, dans le numéro de janvier-février des Temps Modernes s'en prend aux articles de La Vérité sur la Pologne.

Le gérant : P. LAMBERT

IMPRIMERIE DAVY
53 r. de la Procession - Paris XV

Gaillard continue...

ciation en Afrique du Nord, mais en même temps, il devrait maintenir la paix sociale, interdire toute intervention de la classe ouvrière. Il n'est pas dit qu'un tel gouvernement ne produise pas alors un effet contraire à ce qu'espèrent ses promoteurs, et que, contre lui, ne se dressent, unies, les masses travailleuses.

C'est dire que même l'arrivée au pouvoir d'un arbitre « incontesté » ne réglerait rien pour autant que la classe ouvrière ne veuille pas le laisser faire. Seuls, les partis ouvriers, socialiste et communiste, peuvent encore contenir la classe ouvrière! même de Gaulle ne saurait suppléer à leur précieuse collaboration.

GAILLARD CONTINUE

C'est par antiphrase que l'on peut dire que Gaillard a obtenu, à l'issue du dernier débat sur les crédits militaires, « la confiance ».

Rarement, gouvernement aura au contraire inspiré tant de méfiance au pays, au parlement... et aux gouvernements étrangers, peu sûrs de sa solidité.

Si les députés ont choisi de ne pas renverser Gaillard, ce n'est nullement qu'ils approuvent sa « politique » (il faudrait d'ailleurs pour cela qu'il en ait une). Ils ont simplement traduit sur le plan parlementaire le fait qu'une crise de gouvernement risquait fort de devenir une crise de régime, ils ont aussi senti le poids de la pression américaine.

Le débat, à proprement parler, portait, on le sait, sur les moyens militaires nécessaires à la poursuite de la guerre d'Algérie. Les indépendants réclamaient 80.000 hommes de plus, Gaillard soutenait qu'il n'en était pas question et ce, pour une raison bien simple : les prêts américains n'avaient été consentis qu'à la seule condition que le budget français ne soit augmenté d'aucune dépense. De son côté, Lacoste déclarait qu'il espérait que « Paris ferait l'effort nécessaire ». Finalement, on gratta

les fonds de tiroirs, on économisa sur certains secteurs de la défense nationale (marine et aviation) pour permettre l'envoi de trente mille hommes supplémentaires... et ces messieurs furent contents!

DE L'AFFAIRE ALGERIENNE A L'INTERNATIONALISATION

Gaillard a profité de ce débat pour mettre en avant l'idée d'un

ARGUMENTS N° 6

LE ROMAN CONTEMPORAIN

- La disparition du personnage (B. PINGAUD).
- Il n'y a pas d'école Robbe-Grillet (R. BARTHES).
- Roman et Culture (J. DU-VIGNAUD).

LE COMMUNISME

APRES STALINE

- Deux réquisitoires contre le « Communisme » (D. GUERIN).
- Le « Communisme National » (P. NAVILLE).
- Perspectives d'évolution du communisme (F. FEJTO).

ECONOMIE ET SOCIETE

- L'accumulation (B. CAZES).
- Discussion sur le capitalisme contemporain (T. MUNZER, B.C.).

BIOLOGIE

- Mutations dirigées et hérité de l'acquis (J-P. ARON).

Abonnements (6 numéros) : 600 francs - Soutien : 1.500 francs - Etranger, 800 francs.

C.C.P. Editions de Minuit Arguments Paris 180-43 - 7, rue Bernard-Palissy.

Le numéro : 130 francs. (Il est recommandé de s'abonner, la diffusion en librairie étant très réduite).

UN SOCIALISTE BELGE

DES GENS IMPRESSIONNABLES

Il y avait une fois — à la fin de 1950 pour être exact — des gens que la guerre de Corée impressionna fort. Ils y virent le début de la troisième guerre mondiale, qu'ils annoncèrent comme inévitable « dans un délai de deux à quatre ans ». Ils annonçèrent que la proximité de la guerre pousserait de plus en plus à gauche la bureaucratie russe et les partis stalinien dans le monde entier, les amenant même à mobiliser « pratiquement » les masses exploitées contre le régime capitaliste. Ils en déduisirent la nécessité, pour les marxistes révolutionnaires — au nombre desquels, par suite d'un malentendu regrettable, ils se comptaient — d'entrer dans les partis stalinien. Cet entrisme fut toutefois baptisé par ses inventeurs eux-mêmes de « sui generis », entre autres raisons parce que l'une de ses caractéristiques essentielles est qu'en règle générale, ceux qui le pratiquent n'entrent pas; mais qu'entrés ou non, ils deviennent en tout cas les serviteurs les plus fidèles de la politique du Kremlin, non pas dans les détails, mais dans ce qui compte fondamentalement pour elle: l'approbation de la politique de la C.G.T. en août 1959, minimisation des crimes stalinien en Allemagne en juin 1951 comme en Hongrie en novembre 1956, etc., etc.

Les événements ayant enfin été traités sans beaucoup de respect leurs thèses sur l'imminence de la guerre, etc., ils sont devenus plus prudents dans les affirmations à caractère général (aussi bien, le « soupie » Khrouchtchev n'a-t-il pas remplacé le « rigide » Staline ?) — c'est ainsi qu'ils ne fixent plus le délai maximum qui nous sépare de la troisième guerre mondiale, mais se bornent à affirmer que celle-ci est « possible à partir de 1954 », affirmation difficilement réfutable en soi — mais ils restent fidèles à l'essentiel, le soutien à l'égard du Kremlin. Il faut dire encore que ce qu'ils ont assimilé le plus facilement, comme par une prédisposition naturelle, ce sont les moeurs et les méthodes du stalinisme.

S'il ne s'agissait toutefois que du passé, nous n'aurions pas dévié de notre ligne constante, qui consiste à faire le silence sur un sujet au demeurant ni agréable, ni ragoutant, ni essentiel. Mais il s'agit du présent, et de la révolution algérienne.

C'est ainsi que la rédaction de « La Vérité » vient de recevoir un bulletin ronéotypé qui reproduit une « correspondance entre socialistes américains et belges sur la lutte entre organisations nationalistes algériennes en Algérie et en France », qui nous paraît mériter quelques commentaires.

UN « EMINENT SOCIALISTE BELGE »

L'« eminent socialiste » belge Ernest Mandel est suffisamment « éminent » pour qu'il soit inutile de le présenter.

ter. Avons qu'il est savoureux, pour ceux qui ont suivi sur une certaine période ses contorsions politiques, de le voir dénoncer le « culte de la personnalité » qui régnait, à l'ancêtre, au congrès du M.T.L.D. de Horpu en 1954. Il n'est pourtant pas si éloigné, le temps ou le « socialiste » belge Ernest Mandel, balayant d'un vote toute une série de positions politiques (exactement dix thèses) qu'il défendait la veille, sacrifiait ses idées sur l'autel du culte d'une personnalité dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne brille pas par excès de perspicacité.

Il n'y a que peu de choses à ajouter aux arguments qu'opposent à l'émigrant partisan belge du F.L.N. les socialistes américains Daniel FABER et Elisabeth VOGT, avec lesquels nous pouvons avoir par ailleurs des désaccords sur des problèmes fondamentaux, mais qui, sur ce problème capital de la révolution algérienne, ont su pénétrer la réalité, rechercher la vérité et la dire.

Donc, le 21 décembre 1957, l'émigrant Ernest répond au « citoyen » Daniel Faber (pas au « camarade », au « citoyen »). Sérieux comme un pape, notre « socialiste » belge prend la plume, et nous livre le produit de ses mûres réflexions, trois ans après le déclenchement de l'insurrection algérienne. Délai digne de remarque, car il faut dire que les amis français du citoyen Mandel n'ont pas toujours défendu la position que nous leur recommandons sur la révolution algérienne. Durant près d'une année après le 1er novembre 1954, ils soutenaient la position du M.N.A. et de Messali Hadj. Ils amorcèrent leur virage à un moment précis; après que Soustelle (en septembre 1955) eut dissous le Parti Communiste Algérien, et que celui-ci eut déclaré rejoindre le F.L.N. Par une curieuse coïncidence, ils découvrirent alors le F.L.N. Ils ne purent toutefois — ce sont là les vicissitudes de l'entrisme « sui generis » mener d'emblée campagne pour le Front. Ils commencent par dénoncer les trotskystes — parce que ceux-ci avaient l'audace de déclarer ouvertement leurs sympathies politiques pour les solutions préconisées par Messali Hadj et le M.N.A., tout en défendant indistinctement contre la répression impérialiste les nationalistes algériens de toutes tendances. Le citoyen MANDEL, et nos amis français préconisaient alors la neutralité, et nous blâmaient pour notre « intervention », à leurs yeux inadmissible, dans les affaires du nationalisme algérien. Du temps passa... et ces excellents « citoyens » s'empressèrent de rattraper le temps perdu, en « intervenant » à leur tour... et à leur manière.

UNE CONCEPTION DE L'HISTOIRE

C'est ainsi qu'à leurs yeux, les congressistes réunis l'an dernier pour le 1er congrès de la fédération de France de l'Union des Syndicats de Travailleurs Algériens — et avec eux les invités français à ce congrès, parmi lesquels Yves Dechezelles, Jean Rous, Charles Le-

DEUX PROCÈS

(suite de la page 1)

mois, il dactylographia et ronéotypa leurs tracts. Il se retrouvait, pour cette raison, devant le tribunal correctionnel de Lille, le 27 février dernier. Le ministère public requit contre lui dix ans de prison, et, méchant encore moins les mots qu'à Besançon, le dénonça comme un « traître » et un « assassin ».

Mais que dire de l'attitude de la presse ?

Pour Geneste, pas un mot dans la presse parisienne, à l'exception de « La Vérité » (2); dans la presse de Lille, un compte rendu d'audience fait entièrement du point de vue de l'accusation; deux lignes sur la remarquable plaidoirie de Maître Yves Dechezelles.

Pour Francine Rapiné, de longs compte rendus, généralement sympathiques à l'accusée, parfois dihydramiques, à tout le moins objectifs, et pas seulement dans la presse de gauche.

Comment expliquer une attitude aussi différente dans deux cas aussi semblables ?

Est-ce parce que Francine Rapiné est étudiante, Henri Geneste ouvrier ? Est-ce parce que l'ouvrier Henri Geneste a fraternisé avec des ouvriers messalistes, l'étudiante Francine Rapiné avec des étudiants frontistes ?

En tout état de cause, pour notre part, nous sommes plus résolu que jamais, quels que soient les verdicts qui seront rendus cette semaine à Lille et à Besançon, à lutter sans discrimination pour la libération immédiate d'Henri Geneste, comme pour celle de Francine Rapiné.

(1) Nous laissons volontairement de côté ici le pasteur Matbiot. Le cas de cet homme, d'ailleurs hautement respectable, est distinct, puisqu'il ne déclare pas être solidaire des idées des hommes auxquels il a offert un asile.

(2) « Le Monde » a publié, dans une seule de ses éditions en date du 28 février, quelques lignes du communiqué du comité de défense d'Henri Geneste.

POUVOIRS SPÉCIAUX

(Suite de la page 1)

seil a évolué dans le sens des réalités, mais il n'a accompli qu'une partie du chemin qui conduit à elles », déclarait Paul Reynaud. Et Mollet s'empressait de promettre à l'ultra-colonialiste Montell l'accentuation de la répression contre les Français anti-colonialistes. Cette promesse-là, Guy Mollet et ses successeurs ont eu à cœur de la tenir...

Quant aux députés du P.C.F., on sait qu'ils justifient aujourd'hui leur vote par le « maintien de l'unité avec les travailleurs socialistes ». Comme si l'unité de la classe ouvrière avait pu être assurée en dehors de l'organisation du combat contre la guerre, contre les rappels de disponibles et l'envoi du contingent en Afrique du Nord, contre les pouvoirs spéciaux, couronnement de la politique de guerre totale en Algérie ! Au cours du débat à l'Assemblée nationale, Raymond Guyot avait posé cinq questions à Guy Mollet sur sa politique algérienne. Le président du conseil ne répondit à aucune ; ce qui n'empêcha pas les stalinistes de voter la loi hyperscélérate pour « empêcher la politique française de s'infléchir vers la droite » (Duclos dixit). Aussi bien, les jeux n'étaient-ils pas faits ? Le 1^{er} mars, trois jours après le dépôt de la loi, l'ambassadeur russe Vinogradov n'avait-il pas rendu visite à Mollet ? et le 4 mars « l'Huma » n'avait-elle pas titré avec enthousiasme : « Guy Mollet et Christian Pineau iront en U.R.S.S. le 14 mai » ? Au cours de ce voyage, le gouvernement russe ne devait-il pas déclarer qu'il approuvait « l'esprit libéral qui anime le gouvernement français dans sa politique algérienne » ? Dès lors, rien d'étonnant à ce que, lorsque Guy Mollet déclara le 10 mars « S'il fallait préparer l'avènement d'un Etat musulman, je dirais pas avec nous », Raymond Guyot l'ait interrompu pour proclamer : « Personne n'y pense, M. le président du conseil ».

« L'indépendance, le droit du peuple algérien à disposer de lui-même, personne n'y songe, à la direction du P.C.F. », pouvait en conclure La Vérité du 16 mars, qui affirmait d'autre part : « les hurlements d'une presse intéressée à la guerre, et à la répression, la capitulation des dirigeants du P.S. et du P.C.F., la meute déchaînée des loups poujadistes, ne pourront pas nous empêcher de démontrer inlassablement que la solution pacifique, c'est la constituante algérienne élue au suffrage universel direct et secret, plaçant sur un pied d'égalité totale les Européens et les Musulmans, dans le cadre d'un Etat algérien démocratique et indépendant ».

Les conséquences effroyables des pouvoirs spéciaux : camps de concentration, étendus aujourd'hui à la France elle-même, généralisation de l'emploi des tortures, suppression de toute liberté en Algérie, condamnations à mort et exécutions en masse, grâce à l'extension de la compétence des tribunaux militaires, chacun peut les mesurer aujourd'hui. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le vote du 11 mars 1956. L'exécution du communiste Fernand Yveton, pour ne citer que cet exemple, ou la condamnation à mort des Guerrouj ou de Diemila Bouhired, ont été contresignées à l'avance et y ont deux ans par Duclos-Thorez ! La sincérité de leurs protestations actuelles, d'ailleurs toujours à sens unique — quand ce sont des messalistes qu'on exécute, ils n'ont jamais rien à dire — peut être mesurée à l'aune de leur vote du 11 mars 1956.

La lutte pour le rétablissement des libertés démocratiques en Algérie, condition indispensable du rétablissement de la paix, signifie d'abord la lutte contre les pouvoirs spéciaux. Ce n'est certes pas par hasard s'il ne s'est pas trouvé un seul parlementaire, fut-il du P.C.F., pour en réclamer l'abrogation !

ARGENTINE : Après le triomphe de Frondizi

LES élections présidentielles de l'Argentine ont vu triompher Arturo Frondizi « Radical intrasigent » : presque 4 millions et demi de voix contre 2 millions et demi à Balbin « Radical du peuple ». Une analyse des élections constitutives en juillet 1957 (Balbin 2.100.000 voix, Frondizi : 1.800.000) démontre que le triomphe actuel de Frondizi, malgré les affirmations du « Monde », est la conséquence de l'appui des péronistes, qui démentent le parti majoritaire de l'Argentine.

Avant les élections, Péron, renonçant à sa politique de vote en blanc, appela les masses à voter contre les « plans de la tyrannie » (c'est-à-dire à soutenir Frondizi). D'ailleurs, les soixante-deux syndicats — la direction illégale du prolétariat argentin, contrôlés par le péronisme, donnaient le même mot d'ordre —. Néanmoins, un grand nombre d'ouvriers n'ont pas suivi l'ordre de Péron ; c'est ce que montrent, les 700.000 votes en blanc et les abstentions.

QUEST-CE QUE LE FRONDISISME ?

Le frondisisme était une aile d'un parti bourgeois traditionnel l'Union Civica Radical (U.C.R.). Ce parti, comme en général tous les partis bourgeois latino-américains (en raison du développement combiné des classes), était un amalgame des différents courants propriétaires fonciers et industriels exportateurs et importateurs.

L'offensive de l'impérialisme Yankee, le recul obligé de l'impérialisme anglais décadent et le relatif développement économique de l'Argentine ont accéléré le développement des contradictions entre les tendances contradictoires de l'U.C.R. A partir de 1952, commencent à se délimiter deux courants : l'un ouvertement pro-impérialiste, dirigé par Balbin (à l'intérieur duquel se déroule une lutte entre les tendances pro-yankees et pro-anglaises), et l'autre, plus « nationaliste » (Frondizi), appuyé par la bourgeoisie industrielle et la petite bourgeoisie.

La chute de Péron rendit cette lutte plus aiguë ; les sections bourgeoises qui appuyaient le péronis-

me commencèrent à se canaliser dans le frondisisme. Au contraire, les courants les plus pro-impérialistes soutinrent l'autre aile du radicalisme (Balbin). Cette polarisation des forces sociales provoqua la rupture du parti radical en 1955.

Dans la récente élection, Balbin fut soutenu par d'autres courants pro-impérialistes (socialistes : 500.000 voix ; démocrates-chrétiens, 400.000 voix et démocrates progressistes : 250.000 voix) ; Frondizi reçut l'aide des péronistes, de « l'Azul y Blanco », courant bourgeois ultra-nationaliste et, comme toujours, des stalinistes, sous le prétexte d'un appui aux courants bourgeois progressistes.

Objectivement, le résultat des élections est une défaite du gouvernement pro-impérialiste de la « révolution libérale ». Cela ne signifie pas que Frondizi constituera un gouvernement anti-impérialiste (« Le Monde » et « France-Observateur » entretiennent des illusions à cet égard). La bourgeoisie « nationaliste » est incapable de faire une politique anti-impérialiste conséquente. Elle peut, comme associé mineur, opposer une certaine résistance à l'impérialisme et négocier ainsi dans de meilleures conditions la distribution du revenu national, mais finit par capituler (comme le prouvent les exemples de Péron, d'Ibanez, du M.N.R., d'Arbenz).

Frondizi lui-même n'a pas dénoncé le pacte militaire et l'O.E. A qui ont retiré son indépendance politique à l'Argentine.

Il est possible que Frondizi tente de former un gouvernement péroniste sans Péron. Néanmoins, le jeu bonapartiste qu'il peut jouer est plus limité, parce que, à la différence de Péron, il ne compte pas sur l'appui massif de la classe ouvrière. La crise économique du pays l'empêche de faire la politique démagogique qui canaliserait le prolétariat. Par ailleurs, il sera difficile à Frondizi de garder longtemps son unique soutien massif « populaire », celui de la petite bourgeoisie.

De toute façon, Frondizi n'est pas le meilleur agent possible pour l'impérialisme. Celui-ci exercera une forte pression économique et politique afin d'accélérer la capitulation et, s'il le faut, soutiendra des coups d'Etat militaires.

LA CLASSE OUVRIÈRE

Il est évident que dans les dernières élections, la classe ouvrière ne s'est pas exprimée comme en juillet 1957, où le prolétariat, par ses millions de votes en blanc, s'était prononcé massivement contre le gouvernement et les autres tendances bourgeoises (y compris Frondizi). Aujourd'hui, une partie du prolétariat a voté pour Frondizi, une autre pour les courants néopéronistes, et le reste a voté en blanc ou s'est abstenu. Seuls, un candidat ouvrier des soixante-deux syndicats ou une politique conséquente de boycott auraient conservé l'unité politique du prolétariat. La division actuelle a favorisé la bourgeoisie ; comme toujours, les élections renforcent le régime capitaliste.

Cependant, les illusions des quelques courants ouvriers tournés vers Frondizi s'effacent ; d'ailleurs, leur soutien a été passif (politique du « moindre mal ») ; en même temps, les 700.000 votes en blanc représentent une grande force politique contre le président élu.

Frondizi doit faire face à un prolétariat puissant, organisé en grands syndicats par industries, un prolétariat en progression, qui a gagné les dernières grèves de 1957 et qui veut récupérer la Centrale ouvrière (C.G.T.) ; enfin, un prolétariat où s'éveillent des tendances révolutionnaires (encore inconscientes). La nouvelle expérience peut accélérer le développement des tendances de classes, et ouvrir la voie à la création d'un parti ouvrier de masses. Telle est en définitive la principale tâche des révolutionnaires argentins.

La crise pré-révolutionnaire ouverte à la chute de Péron, et aggravée par les mobilisations et triomphes ouvriers de 1957 n'est pas encore terminée.

José VALDES.

" SUI GENERIS "

moine, Claude Gérard, etc., etc. — sont des « flics ». La preuve ? Ils se sont réunis légalement à Paris. Mais l'AG.T.A. (pro-F.L.N.) a tenu, peu après, des assises non moins légales, sous la présidence d'un éminent responsable de la C.G.T. Alors ? Tous des « flics » ? Cette philosophie de l'histoire a eu ses répondants illustres... au Kremlin.

Voici donc qu'aujourd'hui, sans même esquissier l'ombre d'une autocritique, le citoyen Ernest est passé dans le camp des soutiens à tout crin du F.L.N. Ce qui nous vaut de magnifiques exercices de voltige. Notre « socialiste » belge écrit avec aplomb :

« En ce qui concerne l'origine du F.L.N., vous confondez deux phénomènes tout à fait différents : la scission entre « centralistes » et « messalistes », et la scission entre le « C.R.U.A. » et tous les anciens dirigeants du M.T.L.D., qu'ils soient centralistes ou messalistes... Les origines de la deuxième scission, celle qui opposa le C.R.U.A. aux anciens dirigeants centralistes aussi bien que messalistes... c'était la révolte des cadres moyens et des activistes du M.T.L.D. contre la passivité et l'attentisme qui devenaient criminels au moment où les masses tunisiennes et marocaines étaient passées à l'action. »

UN HONNETE HOMME

Nous avons affaire, à n'en pas douter, en ce qui concerne l'éminent Ernest, à un citoyen bien informé. Une question se pose alors : pourquoi ment-il ? car Ernest Mandel sait parfaitement que l'accusation de passivité fut adressée, dès la fin de 1953, par Messali Hadj, aux dirigeants du Comité Central du M.T.L.D., aux Kadiouane, Yazid, et autres futurs adeptes du F.L.N., qui votèrent le budget néo-colonialiste de la ville d'Alger présenté par Jacques Chevallier en 1954. Il sait, et les termes mêmes employés par lui montrent qu'il en a eu connaissance, que Messali a envoyé plusieurs messages écrits pour inciter les dirigeants du M.T.L.D. à hisser l'action au niveau atteint à cette époque au Maroc et en Tunisie. Il sait que l'origine de la scission réside dans le refus opposé par le C.C. à Messali, que nos « centralistes » ne voulaient pas suivre dans ce qu'ils voulaient bien appeler « l'aventure ». Et pourtant, le « socialiste » Mandel écrit le contraire de ce qu'il sait.

En fait, et Pierre Lambert l'a écrit dans un récent article de ce journal consacré aux origines du 1^{er} novembre 1954, les divergences entre le C.R.U.A. (Comité Révolutionnaire pour l'Unité d'Action) et Messali ne portaient pas sur la nécessité de passer à l'action, mais sur le moment (1^{er} novembre 1954, ou 1^{er} janvier 1955), divergence confirmée par une déclaration à l'Assemblée nationale du ministre de l'Intérieur de l'époque, MITTERRAND. D'ailleurs, dans la quasi-totalité des procès où furent jugés des combattants de la première heure du

1^{er} novembre 1954, ceux-ci affirmèrent leur qualité de messalistes. Mais — et l'article que nous venons de citer soulignait ce point — cette divergence de date recouvrait une divergence politique essentielle ; celle qui sépare la politique indépendante de tout état et de tout gouvernement du M.N.A. de la dépendance dans laquelle se trouve le F.L.N. par rapport au Caire ou à Tunis.

QUI SE RESSEMBLE...

Le citoyen Mandel ne peut évidemment s'arrêter en si bon chemin. Il se réfère tout naturellement à ce calomniateur vil et ignare qui a nom François Jeanson, l'homme qui a écrit que Soustelle aurait déclaré au professeur Massignon : « Messali est ma dernière carte ». Le professeur Massignon, qui est loin, bien loin d'être un ami de Messali a fait justice en son temps de cette affirmation typiquement « sui generis ». Il la démentie à diverses reprises, notamment lors d'une assemblée générale du Comité pour la libération de Messali Hadj et des victimes de la répression à laquelle participèrent, parmi beaucoup d'autres, Yves Dechézelles, Jean Casson, Charles Lemoine, Paul Ruff, etc., ce qui n'empêche nullement notre citoyen « sui generis » d'écrire :

« Je pourrais citer beaucoup de déclarations en sens opposé de la part des dirigeants de l'impérialisme français et américains : Soustelle et Pineau disent... le M.N.A. est notre dernière carte ».

Deuxième mensonge patent et délibéré de notre socialiste « sui generis », qui manie l'allusion perfide avec délectation. C'est ainsi qu'il ose reprendre la honteuse calomnie de Jeanson contre les dirigeants syndicalistes de l'U.S.T.A. accusés d'avoir participé à l'organisation d'attentats contre les militants du F.L.N. — ceci pour justifier l'assassinat trop réel des dirigeants de l'U.S.T.A. par les tueurs du F.L.N. Ces... citoyens n'osent pourtant citer le nom, cher à tous les Algériens, d'Abdallah FILLALI, assassiné alors même qu'il déployait des efforts inlassables pour parvenir à un accord entre F.L.N. et M.N.A. afin d'en finir avec les règlements de compte et de substituer aux attentats la discussion politique. Tous ceux, y compris les dirigeants F.L.N. les plus élevés, qui savent ce que furent ces efforts de FILLALI, savent aussi que Mandel et Jeanson tentent basement de salir la mémoire d'un homme qui commanda le respect chez tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher.

Aussi bien ne poursuivront-nous pas davantage le catalogue des mensonges du citoyen Mandel, « socialiste belge » excessivement « sui generis ».

G. BLOCH.

TROIS MILITANTS M.N.A. DISPARAISSENT A ALGER

Le mercredi 26 février, Abdelaziz, Boudjeroudi et Ladjali, militants du M.N.A., passaient en jugement devant la 4^{ème} Chambre de la Cour d'Appel d'Alger. Ils avaient été condamnés une première fois en correctionnelle à 8 ans, 6 ans et 7 ans de prison.

Militants du M.T.L.D., ils étaient les derniers hommes politiques arrêtés dans les premiers jours de la Révolution à rester encore en prison, tous les autres (U.D.M.A., Ulemas, Centralistes) ayant été libérés quelques mois après leur arrestation.

La Cour d'Appel d'Alger a ramené les condamnations de Abdelaziz, Boudjeroudi et Ladjali à 3 ans, 18 mois et 2 ans de prison. Ayant tous passé plus de 3 ans en détention, ils furent libérés le jour du verdict.

Le soir même de leur libération, les parachutistes ont fait irruption dans leurs domiciles respectifs pour les emmener vers une destination inconnue.

Le parachutisme sinon que le M.N.A. est la bête noire du colonialisme, la bête noire qu'on pourchasse et étouffe odieusement même quand les tribunaux n'y peu-

ent rien ? Qu'en pensent surtout les prétendus progressistes français qui ne manquent jamais de protester contre de telles méthodes quand les victimes sont F.L.N.-Communistes mais qui ne lèvent jamais le petit doigt quand elles atteignent des centaines de « messalistes » ?

Abdelaziz, Boudjeroudi et Ladjali ont été arrêtés à leur sortie de prison parce qu'ils ont courageusement affirmé devant le tribunal leur attachement au M.N.A. et à Messali Hadj. Et tous les dirigeants politiques en France, des stalinistes aux réactionnaires, trouvent normal que ce soit leur soit réservé, comme ils ont trouvé normal que des dizaines de militants M.N.A. soient passés à la guillotine.

Mais il y a le peuple algérien qui défendra ses fils authentiques et lutera sans désespérer jusqu'à leur libération totale. Il y a aussi l'histoire qui démontrera à qui revient la confiance populaire.

(Cette information est extraite du bulletin d'information du M.N.A., n° 7).

LES ROULANTS TIRENT LE SIGNAL D'ALARME

La Fédération Générale Autonome des Agents de Conduite (F.G.A.A.C.) revendique un changement réel des conditions de travail des agents de conduite, estimant que le progrès doit améliorer le travail des roulants et servir les cheminots. Elle a refusé de gérer dans de « bonnes conditions » les intérêts de la S.N.C.F. au désavantage des agents de conduite.

Il faut établir les faits tels qu'ils se sont passés : l'initiative de cette grève revient à la F.G.A.A.C., la C.G.T. a suivi, la C.F.T.C. estime que les améliorations obtenues sont déjà importantes. La presse, en général, a tendance à renverser les rôles et à mettre en avant la C.G.T., ce qui est faux.

Combien de temps encore ?

Nous interrompons cette semaine la série d'articles dans lesquels Victor Lepage s'efforce de tirer des conclusions générales de notre enquête, pour publier aujourd'hui les réflexions qu'a inspirées à un camarade militant syndicaliste de l'enseignement les premiers de ces articles.

UNE partie de la classe ouvrière est aujourd'hui aculée à la misère par une bourgeoisie et son gouvernement décidés aussi, mais bientôt sans doute manifesteront-ils leur juste colère.

Au cours de ces dix dernières années, les grandes centrales syndicales s'étaient livrées à maints atomerolements, compromis, hésitations, ou dérobades, mais on n'avait pas encore assisté à une telle passivité qui, à ce degré, dans une telle conjoncture pourrait avoir nom veulerie ou trahison.

Les ouvriers, les fonctionnaires constatent l'état de fait ; ils attendent, étonnés pourraient-on croire, de ce silence, inquiets aussi mais bientôt sans doute manifesteront-ils leur juste colère.

Les centrales syndicales se taisent dans le secteur privé, enlisant toute action dans le fractionnement des luttes et des revendications, tentant dans le secteur public de mener les fonctionnaires sur la voie de garage des luttes catégorielles opposant enseignants aux régies financières, le secteur public au secteur semi-public nationalisé.

Le fait que le gouvernement ait dispensé une amorce de 74 milliards pour la revalorisation, alors qu'il en eût fallu 200 pour un acompte uniforme de 10.000 francs, a pulvérisé les plateformes revendicatives des centrales. Ceci n'est étonnant qu'en apparence. Les états majors syndicaux sont parfaitement conscients du fait que la fixation d'une plateforme revendicative valable implique, après les récentes dégradations du niveau de vie des travailleurs, un nombre tel de milliards que l'action permettant de les obtenir dans la conjoncture présente devra atteindre une telle ampleur qu'elle mettrait en cause le régime même.

Certes, les bons syndicaux bavardent sur la réforme fiscale, la nécessité du raccourcissement des circuits de distribution, la nécessaire adaptation de l'économie rurale, mais qui veulent-ils tromper par ces propos ?

En fait, les dirigeants syndicaux de toute tendance se considèrent comme les co-gestionnaires du régime, ils se veulent partie prenante d'institutions qu'ils veulent réformer, certes, mais en acceptant, en fait, le régime existant. Pour eux, chaque phase de l'action des travailleurs ne constitue nullement une étape vers leur émancipation, mais un acte s'insérant dans le cadre des pourparlers avec l'administration ou le patronat, en considérant comme un patrimoine commun le service ou l'entreprise.

Les gouvernements et leur parlement sont l'émancipation du régime d'exploitation de la classe ouvrière. L'économie rurale archaïque, le régime fiscal, les circuits de distribution pléthoriques et incohérents, une industrie non concurrentielle, l'exploitation colonialiste et la guerre qu'elle engendre forment un lot. Porter atteinte à l'une de ces parties, c'est s'attaquer à tout l'édifice.

Le moment est venu de rappeler « qu'il n'y a pas d'alliance de l'eau avec le feu ».

Une bourgeoisie riche, un régime capitaliste fort peuvent se permettre d'acheter une tranquillité provisoire par l'octroi de quelques menues concessions à la classe ouvrière. La bourgeoisie française ne peut s'offrir ce luxe. Les états majors syndicaux le savent, qui reculent aujourd'hui devant la profondeur du fossé à franchir, d'où ce refus de poser les problèmes revendicatifs. Combien de temps encore les Centrales Syndicales pourront-elles maintenir cette expectative ?

Combien de temps encore se prolongera le silence des travailleurs ? Silence étrange face aux provocations de la bourgeoisie, silence qui ressemble curieusement au calme qui précède la tempête.

La classe ouvrière saura réagir. Que les syndicats prennent garde, la patience des travailleurs aura des limites, et si les organisations ne prennent pas la tête du combat aujourd'hui nécessaire, celui-ci pourrait avoir lieu même contre leur volonté manifeste d'endormir la combativité des masses.

Le réveil sera dur pour ces messieurs des appareils syndicaux, il sera salutaire pour la classe ouvrière.



Depuis plusieurs semaines, la commission du statut des relations collectives s'était réunie à plusieurs reprises pour discuter des conditions de travail des cheminots. A cette commission siègent C.G.T., C.F.T.C., C.G.C. et cadres autonomes ; cet organisme est sans pouvoir, seulement consultatif. La F.G.A.A.C., regroupant uniquement les agents de conduite (une seule catégorie) n'y siègeait pas. Toutefois, la commission devant discuter des conditions de travail des agents de conduite, les représentants de la F.G.A.A.C. ont été invités.

Le président les a sommés de discuter suivant l'ordre du jour établi par les « grands » syndicats et le représentant de la S.N.C.F. Il a précisé qu'il ne pouvait être discuté que des abus, dérogations, assouplissements, mais a refusé catégoriquement de discuter de la MODIFICATION DU P4 (Règlement du Personnel, dont 1 chapitre est réservé aux mécaniciens, agents de train, contrôleurs de route).

Les représentants de la F.G.A.A.C. ont alors quitté la Commission du Statut (1), expliquant dans un tract :

« qu'il ne sortirait aucune amélioration de notre réglementation du travail de cet organisme sans pouvoir.

— que ces réunions étaient des séances de paroles inutiles ». La F.G.A.A.C. a alors pris la décision d'une grève de 24 heures le 7 mars.

La C.G.T. a suivi, bien à contre-cœur, et a été dans l'obligation de donner l'ordre de grève de 24 heures aux agents de conduite et d'accompagnement. Pour ne pas paraître à la remorque d'une fédération minoritaire, elle a ajouté la revendication d'une augmentation de salaires de 11 % pour le 1^{er} avril 1958 (donc hiérarchisé).

Il est vraiment gênant pour ces syndicats d'avoir à leurs côtés une fédération de 700 adhérents (il faut malgré tout dire que c'est une catégorie maîtresse dans notre corporation) qui veut vraiment défendre les roulants, au lieu de s'agiter autour du tapis vert pour entériner les assouplissements octroyés, tellement minimes et ne figurant pas dans le règlement du personnel, que la S.N.C.F. peut toujours interpréter suivant « les besoins du service » au détriment des agents. Notons que la F.G.A.A.C. n'a pas posé la question des salaires, puisqu'il n'y avait pas de conflit ouvert entre la S.N.C.F. et les cheminots ; en juillet 57,

ses représentants avaient demandé que les 7 milliards débiqués au titre de la productivité (baptisée « résultats techniques » par la C.G.T., ça choque moins ses adhérents) soient répartis également pour chaque cheminot.

La question des salaires doit être débattue cette semaine, nous saurons la position de la F.G.A.A.C.

Il faut signaler qu'un accord était intervenu entre les syndicats et la S.N.C.F. sur un programme d'augmentation en novembre 57, mais les cheminots ignorent totalement les engagements pris par les syndicats.

Je pense qu'il y a quand même un conflit permanent entre les cheminots et le gouvernement sur la question des salaires.

Les agents de conduite ne touchent pas des salaires extraordinaires en comparaison de leur travail — loin de là — mais du fait de leurs primes, leurs salaires sont sensiblement supérieurs à ceux de l'ensemble du personnel d'exécution. Cette revendication est un peu moins cruciale et dramatique pour eux que pour les petites échelles.

Cela ne veut pas dire que la F.G.A.A.C. se désintéresse de cette question, il faut reconnaître que les roulants n'ont jamais hésité à faire grève pour des revendications qui intéressent tous les cheminots.

D'ailleurs, si, au point de vue salaire la S.N.C.F. les traite un peu mieux, c'est parce que c'est une catégorie de travailleurs qui a un rôle important au point de vue du transport des marchandises pour les grandes entreprises capitalistes et que le gouvernement est soucieux d'éviter à ces dernières des pertes préjudiciables aux dividendes des actionnaires.

Quelle est la situation des « roulants » ?

La modernisation du chemin de fer par l'électrification, la dieselification devrait amener un progrès dans le travail quotidien de ces travailleurs — ceci est, aussi vrai pour les autres catégories de cheminots. Il n'en est rien, au contraire, moins de personnel, plus de « productivité », tel est le mot d'ordre.

En 1938, il y avait 38.000 agents de conduite, aujourd'hui, il y en a 25.000 pour 360.000 cheminots. En 1938, chaque mécanicien était titulaire de sa machine, il n'était pas question de laisser sa machine dans telle ou telle gare. Aujourd'hui, la S.N.C.F. possède 1.500 machines R ; ces machines roulent

24 heures sur 24, en banalité complète.

Les équipes reprennent une machine ou une autre ; le mécanicien ne graisse plus sa machine, une nouvelle catégorie est née dans les dépôts : les graisseurs. Il faudrait examiner dans quelle mesure la S.N.C.F. réalise des économies avec ce procédé, car les graisseurs sont nettement moins payés que les roulants.

Aujourd'hui, la S.N.C.F. peut demander aux mécaniciens 9 h. 30 de travail effectif par jour avec une amplitude de travail de 13 h., ceci 2 fois par période (pour une semaine). Elle donne un repos hors résidence de 9 ou 8 heures et 14 heures à la résidence par 48 heures environ.

Elle attribue 38 heures de repos à la résidence tous les 8 jours maximum, en principe, mais, pour « les besoins du service », ces 38 heures de repos (il en faut 52 pour toute l'année) sont données très irrégulièrement.

Prenez un exemple : un mécanicien a sa résidence (administrative) à A...

Il prend son service au dépôt de A... à 1 h. 01. Il arrive à L... à 5 h. 20. Entre 7 h. 20 et 9 h., c'est une « coupure ».

Il reprend son service à J... à 9 h. jusqu'à 13 h. 39. Il a un repos de 9 h. ou 8 h. pendant lequel il faut qu'il mange, se lave, il peut donc dormir 5 heures au maximum.

Il reprend son service à C... à 22 h. 29 et il finit son service à 8 h. 05.

La S.N.C.F. tend à multiplier ces « coupures » de service, s'il n'y a pas de train à reprendre à l'endroit où l'équipe a laissé l'autre.

De plus, la S.N.C.F. bénéficie d'une réduction en utilisant le courant électrique la nuit ; de ce fait, elle fait rouler le maximum de trains la nuit, le trafic marchandises principalement, d'où, pour les roulants, une aggravation du travail de nuit.

Que demandent-ils ?

— que l'amplitude de travail soit de 10 heures maximum avec une journée de travail effectif de 9 h.

— suppression des coupures de nuit.

— limitation du travail de nuit. Il y a certes de nombreuses autres revendications mais celles-ci sont essentielles et doivent avoir une solution favorable rapide.

Si nous abordons ici les revendications des roulants, il ne faut pas oublier que la situation des autres échelles d'exécution a subi la même dégradation depuis 1938.

Les syndicats qui se disent représentatifs laissent cette situation s'aggraver de jour en jour, ils ne sont pas décidés à DEFENDRE UNE CATEGORIE PLUS QU'UNE AUTRE. Leurs précautions se limitent à garder leurs fauteuils, leurs permanents, leurs places dans les commissions, à gêner le LOYALLEMENT les intérêts de la S.N.C.F.

Les cheminots ignorent ce qui se passe dans ces commissions, ignorent ce que disent les représentants des syndicats. C'est le silence le plus complet sur les procès-verbaux de ces réunions, c'est bien dommage.

Le gouvernement est inquiet, cette grève pourrait être un signe avant-coureur de grandes luttes. Le mécontentement est grand, la classe ouvrière perd patience.

Correspondant cheminot.

(1) Plus précisément, ils ont déclaré vouloir se borner désormais à un rôle d'observateur — mais, au bout de deux ou trois réunions, le représentant de la C.F.T.C. les pria, dans ces conditions, de quitter la salle. Les représentants F.O. et C.G.T. ne pipèrent mot. Ces Messieurs tenaient à rester « entre eux » (avec le représentant de la direction S.N.C.F.).

Combattre ou se discréditer

LES travailleurs de la fonction publique sont devant le néant résultant du refus du gouvernement de porter une attention quelconque aux revendications, cependant méritables, de leurs organisations (220.000 immédiatement et « promesse » de 240.000 francs de salaire de base) et de la position de ces organisations qui se sont « faites » à cet immobilisme. Toutes les organisations ont donc refait passer au premier plan — puisque le gouvernement déclarait intouchable le salaire de base — leurs petites luttes catégorielles.

Avec celles-ci renaissent les rivalités, qui opposent dans les commissions-croupions (disposées par la sagacité des pouvoirs publics comme autant de chausse-trappes entre les travailleurs et l'action directe) les fédérations entre elles, les syndicats entre eux. Les enseignants se démentent pour les points de fin de carrière, les « préposés » des eaux et forêts pour un reclassement indiciaire, les douaniers pour les leurs ; on se heurte

sur le vote, ou le non-vote des avantages que le gouvernement accordera, en prime, à ceux qu'il expédie « de force » outre-mer etc. etc., etc.

Cependant l'essentiel est oublié. Cet essentiel, c'est la revalorisation massive du traitement de la grande masse des agents ; de ceux qui n'ont pas eu les 121 % de relèvement des échelles-lettres ; de ceux qui vivent misérablement, ou difficilement, entre les échelles 100 et 400. Oh, bien sûr, les dirigeants se retournent vers ceux-là et, constatant leur attitude réservée, disent : ils ne veulent pas combattre ! Que si, ils veulent combattre ! Le 20 décembre, à Paris, ils auraient bien marché pour signifier aux députés qu'ils étaient des « bons à rien » mais ce sont les dirigeants, avec Eugène Hénaff de l'U.D.-C.G.T. de la Seine en tête, qui s'opposèrent à cette « démonstration ».

Après tant de grèves de 24 heures, qui n'ont servi qu'à « avertir » les gouvernants que cela n'irait pas plus loin, on comprend que les intéressés soient « réservés ». On le

comprend d'autant plus qu'ils savent qu'avec les 220.000 francs réclamés, le salaire moyen du lampiste à Paris sera de l'ordre de 34.000 francs ! Pour atteindre ce que chacun estime nécessaire, les 45.000 francs mensuels (pour 40 heures hebdo), chacun sait aussi qu'il y faut autre chose que les 240.000 francs à la base et qu'une hiérarchisation laissant la misère aux miséreux et apportant superflu sur superflu au déjà bien pourvu.

Tous les travailleurs savent, dans les services publics, que, pour cet enjeu des 45.000 francs minimum, pour un acompte uniforme de 15.000 francs mensuels, une année peut se lever et se leverait irrésistible. Cette armée d'éternels abandonnés ne se lèvera pas pour des bricoles, moins encore pour se desservir en servant ses maîtres.

L'immobilisme est le fruit d'une politique syndicale voulant sauvegarder les impératifs de l'état bourgeois avant de s'attaquer à la défense de ses mandants, une politique qui laisse dégrader cha-

que jour par l'état les salaires et les droits syndicaux les plus élémentaires. Cette politique a fait faillite. Aussi, ouvertement, tout travailleur a le droit d'exiger autre chose.

Autre chose, ce sont les 15.000 francs d'augmentation immédiate pour tous ; un cahier de revendications collectif rassemblant toutes les revendications catégorielles valables — associant au lieu de diviser — permettant de reconquérir les 40 heures, la titularisation des auxiliaires, les reclassements valables, les droits syndicaux etc. Par dessus les refus, par dessus les divisions inter-fédérales, l'unité d'action sur de telles bases permettra un front unique, des cheminots, aux fonctionnaires en passant par les P.T.T., l'E.D.F. etc. front unique devant lequel tout ce qui écrase ou opprime les travailleurs serait remis en question. Sous peine de se discréditer complètement les syndicats seraient contraints à ce combat qu'il reste aux militants les plus conscients à préparer à tous les niveaux.

R. ARBAUD.